

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M00P004
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Champagne-Ardenne 2014-2020
Version	2022.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a.....	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d.....	24
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 13i.....	28
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	30
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / 13i	31
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 10.....	33
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	34
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	36
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a.....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c.....	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e.....	44
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5b.....	46
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d.....	48
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 4e.....	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e.....	52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b.....	54

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 9iv.....	57
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	59
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 9iv.....	60
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6.....	62
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iii	63
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	65
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 10iii	66
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6.....	68
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iv.....	69
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	71
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 10iv	72
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6.....	74
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 7 / 8ii	75
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	78
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 8ii.....	79
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 7.....	81
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8.....	82
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9	83
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9.....	84
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	85
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	86
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	88
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	88
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	89
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	95
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	97
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	98
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	99
5. INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT	103
6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	107
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	111
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	112
Fonds de prêt-rebond FEDER Champagne-Ardenne.....	112
<i>Fonds de prêt-rebond FEDER Champagne-Ardenne</i>	<i>115</i>
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	118

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	120
10.1. Grands projets	120
10.2. Plans d'action communs	123
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	126
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	126
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	127
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	127
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	127
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	127
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	128
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	128
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	130
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)	131
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	132
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	132
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	132
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	132
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	132
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	133
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	133
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	134
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	135
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	136
18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]	137
Documents	139
Résultats de la dernière validation	140

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Conformément aux articles 50-1 et 111-1 du Règlement (UE) n°1303/2013 du 17 décembre 2013, le présent rapport annuel porte sur la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice 2022. Ce rapport a été adopté par le Comité de suivi, consulté par voie écrite en mai 2023.

Tous les axes du PO FEDER/FSE/IEJ 2014-2020 Champagne-Ardenne ont fait l'objet de programmation durant l'année 2022, à l'exception de l'axe 2.

L'axe 1 (FEDER) vise à soutenir les projets de recherche, d'innovation et de compétitivité des entreprises. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 77,8 millions d'euros. Depuis le début de la programmation, 580 dossiers ont été programmés pour un montant total de 88,29 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 113,5 % à la fin de l'année 2022. Cet axe a fait l'objet de quelques déprogrammations expliquant la baisse du nombre de dossiers et du montant programmé par rapport à 2021.

L'axe 2 (FEDER) vise à soutenir les projets d'infrastructures THD et le développement des usages du numérique. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 17,59 millions d'euros. 26 dossiers ont été programmés depuis le début de la programmation pour un montant total de 19,26 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 109,5% à la fin de l'année 2022.

L'axe 3 (FEDER) vise à soutenir la transition énergétique en Champagne-Ardenne (production et gestion d'énergies renouvelables innovantes; réduction de la consommation énergétique des bâtiments). Il est doté d'une enveloppe FEDER de 37,61 millions d'euros. Depuis le début de la programmation, 107 dossiers ont été programmés pour un montant total de 36,28 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 96,5% à la fin de l'année 2022.

L'axe 4 (FEDER) vise à soutenir la préservation des ressources et lutter contre les risques d'inondation. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 13,8 millions d'euros. Depuis le début de la programmation, 178 dossiers ont été programmés pour un montant total de 14,79 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 107,2 % à la fin de l'année 2022.

L'axe 5 (FEDER) vise à soutenir les projets de développement et l'aménagement durable des territoires urbains. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 28,4 millions d'euros. Depuis le début de la programmation, 52 dossiers ont été programmés pour un montant total de 23,17 millions d'euros. Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 81,5% à la fin de l'année 2022.

L'axe 6 (FSE) vise à développer les compétences et les qualifications. Il est doté d'une enveloppe FSE de 29,85 M€. Depuis le début de la programmation, 88 dossiers ont été programmés pour un montant

de 35.37 M€. Le taux de programmation FSE s'élève à 118.5 % à la fin de l'année 2022.

L'axe 7 (FSE/IEJ) vise à intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail. Il est doté d'une enveloppe FSE/IEJ de 18,61 M€. Depuis le début de la programmation, 49 dossiers ont été programmés pour un montant de 23.15 M€. Le taux de programmation FSE/IEJ s'élève à 124.4 % à la fin de l'année 2022.

Les axes 8 (FEDER) et 9 (FSE) correspondent à l'assistance technique. Ils sont dotés respectivement d'une enveloppe de 6,35 M€ (FEDER) et 1,58 M€ (FSE). Le taux de programmation s'élève à 100% pour l'axe 8 et à 100% pour l'axe 9 à la fin de l'année 2022.

L'axe 10 (REACT EU) vise à limiter l'impact social de la crise COVID et à préparer la reprise économique par une augmentation des compétences. Il est doté d'une enveloppe de 11 856 058 €. 3 dossiers ont été programmés pour un montant de 14 793 855.33€. Le taux de programmation s'élève à 124.8% fin 2022.

L'axe 11 correspond à l'assistance technique REACT EU. Il est doté d'une enveloppe de 494 002€. Le taux de programmation s'élève à 100% fin 2022.

Au 31/12/2022, 1088 dossiers ont été programmés. Le montant UE programmé s'élève à 263.55 millions d'euros. Le taux de programmation total fin 2022 s'élève à 108.04 %.

En 2022, 4 comités régionaux de programmation ont été organisés, 3 sous forme de consultations écrites et 1 en visioconférence.

Un comité de suivi s'est tenu sous forme de visioconférence en janvier 2022 et 2 consultations écrites du comité de suivi ont été lancées en mai et novembre 2022, portant sur l'approbation des RAMO 2021 et l'intégration de la tranche et de l'appel à propositions REACT EU.

Concernant les demandes de paiement, 2 vagues d'appels de fonds ont été réalisées en mai et décembre. En cumul sur la programmation, le montant des dépenses éligibles produites est de :

- 494 930 530.56 € de dépenses certifiées au titre du FEDER ;
- 59 667 850.59 € de dépenses certifiées au titre du FSE;
- 33 451 180.38€ de dépenses certifiées au titre de l'IEJ ;
- soit un total de 588 049 561.53 € de dépenses certifiées.

Concernant les indicateurs FSE/IEJ, les données renseignées dans ce RAMO incluent, comme l'année

dernière, des données sur des opérations en cours. Ce RAMO se base donc sur :

- les données renseignées dans Synergie pour les années 2015, 2016 et une partie de 2017 ;
- les données renseignées dans Viziaprog pour une partie de 2017, 2018,2019,2020, 2021 et 2022 (Viziaprog a en effet été déployé en 2018 et prévoyait un rattrapage à partir de mai 2017).

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises	<p>En cumulé depuis le début de la programmation:</p> <p>OT 01 (45,87 M€), 333 dossiers programmés pour 51.85 M€, soit 113 % de l'OT. 12 opérations ont été déprogrammées suite à un abandon de la part du porteur.</p> <p>OT 03 (31,9M€), 247 dossiers programmés pour 36.44M€, soit 114.2% de l'OT. 4 opérations ont été déprogrammées (OS 1.4) suite à un abandon de la part du porteur.</p> <p>Concernant l'OS 1.1, en 2022, 3 opérations programmées décomposées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 dossier programmé au titre de la recherche publique(le projet ENERQUOS porté par l'UTT concernant la réalisation d'algorithmes ayant pour but de limiter la consommation énergétique des systèmes intelligents). 2 projets programmés au titre de la R&D et innovation en entreprises (projets collaboratifs-recherche industrielle, développement expérimental) dont la phase 2 du projet FIBRABETON porté par l'entreprise FRD au stade du prototypage concernant le développement de fibres végétales à destination du secteur du bâtiment ; -12 déprogrammations <p>Concernant l'OS 1.2: aucune opération programmée en 2022</p> <p>Concernant l'OS 1.3: 2 opérations programmées en 2022 pour un montant de 152 730€.</p> <p>Concernant l'O.S 1.4 : 1 dossier programmé en 2022 pour 68 400 € de FEDER concernant des projets d'investissement productif dans les PME. L'enveloppe liée à cette action ayant été consommée, les projets ont été redirigés vers REACT EU.</p>
10	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	<p>Axe créé lors de la modification du programme opérationnel du 3 juin 2021 afin de favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise au titre de REACT-EU. Abondé de 11 856 058€, cet axe vise à cofinancer des opérations REACT EU-FSE sur l'ensemble du territoire Grand Est. 1 dossier a été programmé en 2022 pour un montant FSE/IEJ total de 2.94 M€. Le taux de programmation REACT EU-FSE s'élève à 125% à la fin de l'année 2022.</p> <p>Sur la PI 13.i, l'opération suivante a été programmée en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme régional de formation 2021 - actions qualifiantes en Champagne-Ardenne : programme destiné aux publics les plus éloignés de l'emploi, composé de 72 formations en reconduction et dont l'objectif final est l'obtention d'une qualification totale ou partielle,

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		permettant un accès rapide à l'emploi.
11	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie – Assistance Technique	Axe d'assistance technique créé lors de la modification du programme opérationnel du 3 juin 2021 afin de favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise au titre de REACT-EU. 1 dossier a été programmé pour un montant de 494 002€ de FSE, le taux de programmation s'élève donc à 100%.
2	Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne	<p>OT 02 : THD et usage du numérique (enveloppe globale de 17,6M€), Dispositif usage du numérique : 1 dossier déprogrammé pour un montant de 23 736€ pour l'année 2022. Dispositif THD : 3 dossiers programmés en cumulé pour un montant de 12M€. Aucun dossier programmé en 2022.</p> <p>En cumulé, le taux de programmation de l'axe est de 109% (107.3% sur l'OS 2.2 "usages du numérique" et 110,8% sur l'OS 2.1 "THD").</p> <p>Pour rappel, la parution tardive de la réglementation THD en matière d'aides d'Etat, couplée au délai de procédure induit par le lancement de la DSP RIP Grand Est, et la complexité du dossier au regard de la réglementation, avait rendue impossible toute programmation en 2018. L'AG a procédé à la modification des indicateurs afin de satisfaire à la condition ex ante G7 lors de la consultation du Comité de suivi de novembre 2017 et un nouvel indicateur de résultat a été créé, à la demande de la Commission (validé par le Comité de suivi de juin 2018). Enfin, les indicateurs de réalisation et financiers du cadre de performance ont fait l'objet de modification au second semestre 2018 : introduction d'une étape clé de mise en œuvre et révision de la cible 2018 de l'indicateur financier. Ces évolutions du PO ont été approuvées par la Commission en date du 19 décembre 2018 (PO V5.2).</p> <p>Suite à cela, 2 dossiers avaient pu être programmés en 2019 sur la PI02a (CD10 MED pour un montant de 1 434 781,04€ et THD Grand EST pour un montant de 10 767 887€). Aucun nouveau dossier n'a été programmé sur cette PI en 2022 et ne le sera d'ici la fin de la programmation.</p> <p>Concernant la PI 2c, un AMI tiers lieux a été lancé par la Région en 2020. L'ensemble des dossiers a été programmé avant 2022.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
3	Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne	<p>OT 4 de l'axe 3 (ENR/Rénovation thermique/Méthanisation/Vélo routes voies vertes) - enveloppe de 37,61M€, 10 dossiers programmés en 2022 pour un montant de 3.4M€. En cumulé, le taux de programmation de l'axe 3 est de 96.5%, soit 36.3 M€, (101.6 % pour la PI04a "énergie", 99.4% pour la PIO4c "rénovation thermique" et 69.4% pour la Pi 4e).</p> <p>Concernant l'OS 3.1 : Méthanisation : en 2022 1 opération a été programmée pour un montant de 247 388 euros de FEDER.</p> <p>Concernant l'OS 3.2 : Rénovation thermique des bâtiments publics : Aucun dossier n'a été programmé concernant la rénovation énergétique des bâtiments publics en 2022.</p> <p>Rénovation thermique des HLM : AAP « rénovation du parc social des organismes HLM », 12 bailleurs sociaux ont déposé 72 dossiers en vue de travaux d'amélioration énergétique de 12 304 logements sur le territoire. Au total 40 dossiers ont été programmés depuis le début de la programmation, dont 6 dossiers en 2022 pour 1 602 987€.</p> <p>Concernant l'OS 3.3 : Développer le réseau des véloroutes et voies vertes sur l'ensemble du territoire champardennais, dispositif qui a vu le jour en 2021. Les dossiers sont déposés au fil de l'eau. 3 dossiers portés par des collectivités territoriales ont été programmés en 2022 pour un montant de 1 621 033.5€.</p>
4	Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations	<p>AXE 4 : (Biodiversité, inondations) 13 dossiers pour 0,7M€ en 2022</p> <p>OT 05 (aléa inondation) : 2 opérations ont été programmées en 2022 pour un montant de 106 532€, portées par les établissements de bassin. Ces opérations concernent principalement des études préalables aux travaux. Les opérations proviennent du PAPI (programmes d'action de prévention contre les inondations) de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs qui accuse un certain retard depuis le début de la programmation dû notamment à des évolutions institutionnelles.</p> <p>Il reste encore 2 opérations prévues non programmées (dont l'une a été programmée lors du premier CRP de l'année 2023).</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>OT 06 (patrimoine naturel) : En 2022, 11 dossiers ont été programmés pour un montant de 609 907€. En cumulé, 159 dossiers programmés pour 8.4M €, soit 142.7 % de l'OT.</p> <p>Concernant les dossiers biodiversité, déposés au fil de l'eau, il s'agit d'opérations liées à la connaissance, la préservation, la restauration et la gestion du patrimoine naturel. Ils sont liés à l'entretien d'habitats ou d'espèces dans le cadre de sites Natura 2000, la gestion et l'entretien de réserves naturelles régionales et nationales. Il peut aussi s'agir de projets d'animation de sites Natura 2000 et de Contrat Natura 2000 dans le but d'améliorer la connaissance naturaliste et l'accueil du public pour développer le tourisme de nature.</p>
5	Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains	<p>4 dossiers ont été programmés en 2022 pour 3.19 M € ; soit un total de 52 dossiers programmés depuis 2017 pour 23.17 M € (81.5% de l'axe).</p> <p>OT 4 ; OS 5.1 : 1 dossier programmé en 2022 (dispositif 5.1.1-SA 1 « Pôle d'échanges multimodaux »). Il s'agit de la création du Pôle d'Echange Multimodal de Saint-Dizier qui a pour objectif d'améliorer l'attractivité de la ville en proposant une offre de mobilité maîtrisée et durable. Ainsi, en cumulé, le montant programmé est de 5 259 153.5 €, soit 100.6% de l'OS 5.1.</p> <p>OT 6 ; OS 5.2 : 2 projets programmés en 2022 pour 2.23M€. Il s'agit de la réhabilitation d'une friche commerciale dans le centre-ville de Nogent et de la réhabilitation de la friche du quartier des Berges de Marne dans la ville d'Epernay.</p> <p>En cumulé, 12 dossiers sont programmés pour un total de 4 329 337.64€ (78.5 % de l'OS 5.2).</p> <p>OT 9 ; OS 5.3 : 1 dossier programmé en 2022 pour 169 688€. Il s'agit du projet d'aménagement de la coulée verte de la ville de Saint-Dizier, qui a pour objectif de poursuivre la requalification du quartier prioritaire de la ville du « Vert-Bois » en s'appuyant sur la qualité et la diversité des espaces paysagers.</p> <p>En cumulé, 34 dossiers ont été programmés pour 13 580 497.31€ (76.8% de l'OS 5.3).</p> <p>Conformément au système de gestion conventionné entre les autorités urbaines et l'AG, les opérations programmées dans le cadre de l'axe 5 sont sélectionnées en amont par les autorités urbaines en tant qu'organismes intermédiaires.</p> <p>A noter que le respect du système de gestion de chaque OI, qui prévoit l'analyse de</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		l'éligibilité des opérations, des porteurs de projet ainsi que la sélection des opérations via un comité de sélection réuni à leur niveau, peut parfois ralentir le rythme de programmation.
6	Développer les compétences et les qualifications	<p>Pour l'OT 10, 81 dossiers ont été programmés au total, dont 3 en 2022, pour un montant FSE total de 32.8 M€, dont 324 804.9 € en 2022. Le taux de programmation FSE s'élève à 118.5% à la fin de l'année 2022 (OT 9 et 10).</p> <p>Les opérations programmées en 2022 sont toutes des opérations programmées au fil de l'eau sur la PI 10.III :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Valorisation de l'Expérience et Renforcement Linguistique » (1 opération) : Opérations à destination d'un public demandeur d'emploi issu de l'immigration et qui rencontre des difficultés d'intégration sur le plan professionnel et linguistique. L'objectif est de les accompagner dans des démarches d'élaboration et de validation d'un projet professionnel réaliste à court et moyen terme, renforcé par la consolidation de l'apprentissage du français à usage usuel et professionnel. • « Second souffle adulte » (1 opération) : Opération visant à mutualiser et coordonner les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi pour favoriser le retour de l'activité de publics très éloignés socialement et professionnellement, par un accompagnement individualisé renforcé, inscrit dans la durée en s'appuyant sur la dynamique du groupe. • « Formation professionnelle des personnes détenues » (Détenus 2021, 1 opération) : cette opération vise à financer la formation professionnelle des détenus au sein de 5 maisons d'arrêt et 1 centre de détention.
7	Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail	<p>Pour l'OT 8, 49 dossiers ont été programmés au total, dont 4 en 2022, pour un montant FSE/IEJ total de 23.15 M€, dont 1.2 M€ en 2022. Le taux de programmation FSE/IEJ s'élève à 124.4% à la fin de l'année 2022.</p> <p>Sur la PI 8.II, les opérations suivantes ont été programmées en 2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecole de la 2ème Chance (E2C 2022, 1 opération) : dispositif cofinancé via une opération collaborative rassemblant tous les acteurs du territoire. L'opération consiste en l'organisation de parcours individualisés, basés sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle des jeunes. • Projets innovants dans le cadre de l'appel à projets ouvert en 2018 et relancé de 2019 à

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		2022 (3 opérations) : - « Renforcement linguistique professionnel » (1 opération), qui s'adresse à des jeunes NEET allophones et a pour objectif de renforcer et consolider l'apprentissage du français et accompagner le jeune dans la construction de son parcours professionnel ; - « Digitale Académie » (2 opérations), qui consiste en la mise en place d'une université numérique pour permettre aux jeunes de suivre une formation à distance grâce à un accompagnement personnalisé dans un tiers lieu (à Châlons et à Charleville-Mézières).
8	Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER	L'Autorité de gestion a opté pour le passage à l'assistance technique forfaitaire en juillet 2020 soit à compter de l'exercice comptable 2020/2021. 2 dossiers ont été programmés pour un montant total de 6,36 M€. Le taux de programmation de l'AT FEDER s'élève donc à 100 % à la fin de l'année 2022. Ces dossiers concernent les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Champagne-Ardenne sur la durée de la programmation.
9	Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE	L'Autorité de gestion a opté pour le passage à l'assistance technique forfaitaire en juillet 2020 soit à compter de l'exercice comptable 2020/2021. 2 dossiers ont été programmés pour un montant total de 1.58 M€. Le taux de programmation de l'AT FSE s'élève donc à 100 % à la fin de l'année 2022. Ces dossiers concernent les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Champagne-Ardenne sur la durée de la programmation.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	38 672 271,00			35 911 810,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	38 672 271,00			42 123 853,00			
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	269,00			309,00			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	269,00			380,00			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	605,00			687,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	605,00			986,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	151,00			292,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	151,00			220,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	14 854 906,00			35 809 809,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	14 854 906,00			42 654 071,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	14 071 962,00			9 269 496,00			8 565 463,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	42 399 014,00			39 281 969,00			23 301 633,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	230,00			180,00			131,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	377,00			314,00			278,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	554,00			448,00			328,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	840,00			735,00			637,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	260,00			216,00			119,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	219,00			203,00			165,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	14 738 950,00			11 818 579,00			8 754,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	42 929 032,00			40 014 687,00			24 853 782,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	3 253 608,25			913 214,00			236 219,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	13 148 446,46			15 439 362,00			5 741 245,00		
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	72,69			14,00			1,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	184,27			174,00			172,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	212,33			69,00			8,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	509,44			437,00			335,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	92,00			6,00			1,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	119,00			93,00			68,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	3 471 300,33			690 303,00			236 218,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	14 601 023,62			16 136 542,00			6 473 945,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 163 028,62			0,00		
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	100,00			0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées				0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	169,09			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche				0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	57,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement				0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la	3 751 235,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		recherche et du développement						

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.1 - Accroître les capacités de la recherche publique et privée champardennaise dans les domaines de la S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)	euro	Plus développées	278 000 000,00	2011	300 000 000,00			pas de donnée actualisée depuis 2017 pour CA. donnée Grand Est renseignée pour 2019 et pas de donnée plus récente disponible à ce jour.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)					1 045 000 000,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1.1.1	Montant de la dépense intérieure de R&D (DIRD)	352 000 000,00		315 000 000,00		279 000 000,00			

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	219,00			279,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	219,00			357,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	19,00			79,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	19,00			12,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	5 792 474,00			1 778 259,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	5 792 474,00			1 105 351,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	5 309 768,00			2 034 242,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	5 309 768,00			1 148 329,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	255,00			188,00			171,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	357,00			357,00			340,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	78,00			11,00			7,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	12,00			12,00			10,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 778 259,00			839 491,00			785 403,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 105 351,00			1 105 351,00			1 023 946,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 778 259,00			785 403,00			785 403,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 148 329,00			1 148 329,00			1 066 924,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	171,00			123,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	245,00			260,00			9,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	127,00			114,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	160,00			225,00			20,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	785 402,83			37 421,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	815 542,00			815 542,00			61 700,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	785 402,83			37 421,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	815 542,00			815 542,00			761 700,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	9,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions				0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	20,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	61 700,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement				0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	761 700,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.2 - Augmenter le nombre d'entreprises développant des projets innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)	euro	Plus développées	193 000 000,00	2011	210 000 000,00			Pas de donnée actualisée depuis 2017 en CA. Donnée Grand Est renseignée en 2019 et pas de donnée plus récente disponible à ce jour.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)					1 130 000 000,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1.2.1	Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)	248 000 000,00		222 000 000,00		174 000 000,00			

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 500,00			2 984,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 500,00			3 218,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	7 500,00			2 869,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	7 500,00			2 292,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	160,00			275,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	160,00			810,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	17 930 000,00			5 612 497,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	17 930 000,00			10 977 865,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 890,00			1 583,00			1 574,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	3 166,00			3 168,00			3 023,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 777,00			1 337,00			1 330,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 252,00			2 252,00			2 190,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	163,00			122,00			75,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	805,00			880,00			874,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 718 722,00			2 498 379,00			2 355 379,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	10 977 865,00			10 018 689,00			7 427 095,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 191,00			752,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 094,00			1 205,00			42,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	995,00			740,00			87,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 270,00			1 054,00			777,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	62,00			1,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	459,00			52,00			46,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 534 850,00			1 524 850,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	7 084 381,48			7 037 406,00			59 672,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier				0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	751,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien				0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	30,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)				0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	64 372,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1.3 - Augmenter le nombre d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans	%	Plus développées	71,20	2006	73,60			donnée Grand Est ; pas de donnée récente disponible
1.3.2	Taux de création d'entreprises	pour mille	Plus développées	139,00	2013	142,00			
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne	nombre	Plus développées	56 054,00	2013	58 800,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans								
1.3.2	Taux de création d'entreprises	164,00		143,00		84,00			
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne	92 793,00		74 751,00		117 574,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1.3.1	Taux de survie des entreprises à trois ans	74,40				74,20			
1.3.2	Taux de création d'entreprises	113,00				-183,00			
1.3.3	Nombre d'entreprises présentes en Champagne-Ardenne			64 266,00					

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	488,00			969,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	488,00			1 044,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	488,00			692,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	488,00			537,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	55 803 000,00			81 268 270,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	55 803 000,00			115 896 855,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	460,00			324,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	460,00			556,00			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	9,00			65,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	9,00			73,00			
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	7 552 500,00			0,00			
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	7 552 500,00			0,00			
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	85,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	85,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	940,00			451,00			362,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 047,00			1 011,00			986,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	254,00			174,00			77,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	184,00			148,00			123,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	68 494 074,00			57 304 390,00			36 411 431,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	120 566 697,00			93 452 551,00			76 262 473,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	283,00			235,00			194,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	584,00			458,00			398,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	54,00			45,00			25,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	76,00			64,00			52,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	299,00			258,00			39,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	623,00			878,00			748,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	188,00			130,00			1,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	336,00			237,00			179,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	16 309 037,25			11 740 220,00			354 800,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	32 545 097,79			25 924 094,00			22 955 000,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	124,80			87,00			3,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	261,00			201,00			182,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	14,00			8,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	30,00			18,00			14,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	124,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	125,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 159 000,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	21 504 000,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	15,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	173,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	2,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	14,00			0,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1.4 - Renforcer la compétitivité des PME et les accompagner vers une croissance durable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales	euro	Plus développées	10 213 000 000,00	2012	12 000 000 000,00	14 273 000 000,00		
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié	personnes	Plus développées	281 700,00	2013	281 700,00	719 300,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales			10 064 542 622,00		11 596 842 290,00		11 504 533 696,00	
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié	465 000,00		459 800,00		466 200,00		466 000,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1.4.1	Chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales	11 158 376 504,00		11 247 548 000,00		11 442 000 000,00			
1.4.2	Evolution de l'emploi salarié	467 200,00		464 100,00		277 050,00			

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR02	Nombre de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur formation en lien avec la pandémie COVID-19		Nombre (Nombre)		Nombre	866,00			1,54			1 337,00	785,00	552,00	2,00	1,00	1,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR02	Nombre de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur formation en lien avec la pandémie COVID-19		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			1 335,00	784,00	551,00	1 034,00	567,00	467,00		301,00	217,00	84,00	301,00	217,00	84,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR02	Nombre de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur formation en lien avec la pandémie COVID-19		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR02	Nombre de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur formation en lien avec la pandémie COVID-19		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR02	Nombre de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur formation en lien avec la pandémie COVID-19		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales				0,00			0,00			0,00		0,00
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi				0,00			0,00			0,00		0,00
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local				0,00			0,00			0,00		0,00
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien				0,00			0,00			0,00		0,00
	Total général des participants				0,00			0,00			0,00		0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19		EUR	11 856 058,00			29 615 630,65			2,50			5 875 594,09		
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19		Personnes	1 801,00			2 853,00	1 618,00	1 235,00	1,58			4,00	1,00	3,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19		23 740 036,56			0,00			0,00			0,00			0,00		
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19		847,00	474,00	373,00	2 002,00	1 143,00	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19		0,00			0,00			0,00		
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	Plus développées	80 000,00			487 372,00			
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	Plus développées	80 000,00			507 263,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	317 337,00			120 699,00			105 000,00		
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	507 263,00			507 263,00			507 263,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00		
S	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	2.1 - Augmenter le taux de raccordement au Très Haut Débit pour favoriser l'économie numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII	% des communes	Plus développées	0,00	2016	95,00	86,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII							0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
2.1.2	Part des communes du territoire champardennais couverte par la fibre optique hors zones AMII	0,00		0,00		0,00			

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	nombre	Plus développées	33,00			77,00			
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	nombre	Plus développées	33,00			94,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	71,00			66,00			56,00		
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	95,00			86,00			81,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	52,00			0,00			0,00		
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	67,00			54,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	0,00			0,00		
S	2.2.2	Nombre de nouveaux services numériques mis en ligne	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.2 - Augmenter les usages TIC en permettant le développement de nouvelles pratiques en Champagne-Ardenne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne	nombre de visiteurs (en visiteur unique)	Plus développées	0,00	2017	200 000,00	1 504 080,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne	1 504 080,00						142 689,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
2.2.3	Nombre de connexions (visiteur unique) sur les nouveaux services numériques en ligne								

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	31,00			46,00			La forte valeur réalisée s'explique notamment avec le projet Valauba
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	31,00			57,00			
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	1 500,00			58 900,00			La forte valeur réalisée s'explique notamment avec le projet Valauba
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	1 500,00			61 550,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	315,00			77 182,00			la valeur élevée s'explique notamment par les projets de méthanisation et Valauba.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	315,00			141 003,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	26,00			1,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	57,00			49,00			45,00		
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	58 900,00			0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	61 550,00			61 640,00			59 020,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	17 615,00			2 338,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	138 756,00			96 062,00			79 225,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	3.1 - Augmenter la production et la distribution d'énergie renouvelable notamment par le biais d'expérimentations de modes innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation	nombre	Plus développées	0,00	2013	2,00			La donnée sera disponible prochainement

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation							0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
3.1.1	Nombre d'expérimentations ayant donné lieu à des actions de valorisation	0,00		0,00					

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	3 469,00			2 124,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	3 469,00			3 189,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	1 798 849,00			27 443 052,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	1 798 849,00			24 094 044,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	71,00			4 599,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	71,00			6 028,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 960,00			1 422,00			1 233,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	2 846,00			2 368,00			1 628,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	25 855 380,00			22 035 656,00			19 301 439,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	21 312 858,00			16 364 145,00			11 174 043,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	4 279,00			3 118,00			3 134,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	5 325,00			4 701,00			3 313,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	782,00			33,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de	853,00			459,00			407,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
		consommation énergétique s'est amélioré									
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	10 631 577,42			467 776,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			6 219 335,00			5 474 042,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 152,70			272,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 890,98			1 261,00			913,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	3.2 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980	%	Plus développées	34,00	2011	29,00	23,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980	12,60		25,00		28,90		28,80	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
3.2.1	Pourcentage de logements sociaux en classes E, F et G dans le parc social construit avant 1980	28,50		31,45		28,94			

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	KM	Plus développées	38,00			38,00			
S	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	KM	Plus développées	38,00			185,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	0,00			0,00			0,00		
S	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	148,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	0,00			0,00			0,00		
S	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	0,00			0,00		
S	3.3.1	Longueur de voies cyclables aménagées ou créées	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	3.3 - Développer le réseau des véloroutes et voies vertes sur l'ensemble du territoire champardennais

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
3.3.1	Nombre de kilomètres de voies de véloroutes réalisées	KM	Plus développées	2 160,00	200	3 485,00	197,60		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
3.3.1	Nombre de kilomètres de voies de véloroutes réalisées								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
3.3.1	Nombre de kilomètres de voies de véloroutes réalisées								

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	120 000,00			109 200,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	120 000,00			176 200,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	105 000,00			105 000,00			105 000,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	176 200,00			109 200,00			109 200,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	109 200,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	4.1 - Réduire la vulnérabilité des territoires aux inondations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	personnes	Plus développées	500 000,00	2013	620 000,00	605 000,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	605 000,00		605 000,00		605 000,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4.1.1	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	555 569,00		529 351,00				509 976,00	

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	4 000,00			5 191,00			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	4 000,00			4 311,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	5 112,00			3 963,00			3 796,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	4 298,00			4 155,00			4 155,00		

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	172 102,16			77 074,00			610,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	295 534,77			294 685,00			262 414,00		

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00				0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00				0,00

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	4.2 - Préserver, restaurer et gérer le patrimoine naturel (espaces naturels remarquables et continuités écologiques)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion	hectare	Plus développées	2 928,00	2013	6 000,00			La donnée sera disponible prochainement

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4.2.1	Surface régionale préservée suite aux plans de gestion	3 391,00		3 391,00					

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	nombre	Plus développées	3,00			3,00			
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	nombre	Plus développées	3,00			5,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	3,00			2,00			1,00		
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	4,00			4,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00			0,00		
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	3,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00		
S	5.1.4	Pôles d'échanges aménagés	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	5.1 - Développer l'usage des transports en commun par l'intermodalité et le développement de lieux d'interconnexion entre réseaux (urbains, interurbains, itinéraires cyclables...)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public	voyageurs * km	Plus développées	310 000 000,00	2013	315 000 000,00			donnée non disponible à ce jour
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite	nombre	Plus développées	4,00	2014	13,00	17,00		
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers	litre	Plus développées	13 421 600,00	2013	11 695 000,00			donnée non disponible à ce jour

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public								
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite	17,00		17,00		17,00		13,00	
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers					1 695 446 000,00		1 711 523 000,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
5.1.1	Utilisation des réseaux de transport public			258 200 000,00					
5.1.2	Gares accessibles aux personnes à mobilité réduite	17,00							
5.1.3	Consommation intérieure de produits pétroliers	1 539 788 000,00		1 314 866 000,00		1 310 164 000,00			

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	7,00			29,50			
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	7,00			48,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	29,00			27,60			17,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	37,00			37,07			28,62		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	7,18			0,00			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	15,16			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	5.2 - Reconvertir les friches pour limiter la consommation d'espace foncier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain	nombre	Plus développées	47,00	2013	38,00	35,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain	36,00		36,00		37,00		43,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
5.2.1	Friches restant à réhabiliter dans les EPCI éligibles à l'axe urbain								

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	905 000,00			44 118,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	905 000,00			43 664,00			
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	Mètres carrés	Plus développées	52 628,00			79 304,00			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	Mètres carrés	Plus développées	52 628,00			209 810,00			
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	22 111,00			20 494,00			
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	22 111,00			33 110,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	44 118,00			39 091,00			29 612,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	43 664,00			43 664,00			43 664,00		
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	65 189,00			50 270,00			30 140,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	198 895,00			132 369,00			102 519,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	20 504,00			20 758,00			12 509,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	33 110,00			32 812,00			31 312,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	11 937,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	31 427,00			7 470,00			0,00		
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	15 536,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines]	27 990,00			2 726,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	4 021,36			0,00			0,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	6 094,90			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00			0,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	5.3 - Améliorer l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
5.3.2	Nombre d'usagers fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif	nombre d'usagers	Plus développées	64 050,00	2016	164 050,00	413 988,00		
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure	Nombre	Plus développées	0,00	2017	225,00	359,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
5.3.2	Nombre d'usagers fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif	238 834,00		161 800,00		136 529,00		76 303,00	
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure	179,00		117,00		117,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
5.3.2	Nombre d'usagers fréquentant les infrastructures/équipements créés ou étendus dans le domaine socio-culturel et sportif								
5.3.3	Nombre de nouveaux étudiants inscrits à l'Université dans les cursus créés en lien avec l'extension de l'infrastructure								

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Nombre (Entités)		Nombre	97,00			1,44			140,00			0,00				

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				
			140,00			124,00				16,00			16,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				
			0,00			0,00				0,00			0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				
			0,00			0,00				0,00			0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				
			0,00			0,00				0,00			0,00						

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	EUR	3 000 000,00			4 883 658,11			1,63			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	3 700 699,11			1 182 959,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					870,00	424,00	446,00					16,00	14,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					554,00	274,00	280,00					4,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					3 700,00	2 142,00	1 558,00					241,00	210,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	70,00 %	%	475,00	272,00	203,00	0,06				57,00	47,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					2 248,00	1 067,00	1 181,00					119,00	98,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					4 001,00	2 012,00	1 989,00					142,00	133,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3 241,00	1 448,00	1 793,00					118,00	133,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					37,00	6,00	31,00					2,00	17,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					81,00	32,00	49,00					2,00	4,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					2 063,00	892,00	1 171,00					64,00	78,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	22,00	19,00	104,00	68,00	83,00	103,00	98,00	130,00	101,00	112,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3,00	13,00	30,00	40,00	42,00	37,00	58,00	29,00	133,00	145,00	4,00	16,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	161,00	113,00	543,00	433,00	556,00	333,00	616,00	460,00	25,00	9,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	38,00	25,00	71,00	49,00	32,00	18,00	71,00	63,00	3,00	1,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	78,00	69,00	225,00	224,00	202,00	288,00	197,00	202,00	192,00	221,00	54,00	79,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	104,00	103,00	416,00	369,00	393,00	373,00	493,00	445,00	406,00	471,00	58,00	95,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	226,00	279,00	276,00	384,00	348,00	340,00	228,00	289,00	204,00	294,00	48,00	74,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	4,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	7,00	11,00	3,00	14,00	9,00	9,00	7,00	5,00	4,00	5,00	0,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	124,00	153,00	156,00	210,00	208,00	228,00	137,00	199,00	164,00	240,00	39,00	63,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	Proportion (Proportion (%))		Proportion	18,00 %						27,00 %	%	%	27,00 %	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	2,00%	%	%	2,00%	%	%		23,00%	%	%	23,00%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	18,00%	%	%	18,00%	%	%		13,00%	%	%	13,00%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	14,00%	%	%	14,00%	%	%		10,00%	%	%	10,00%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
S03	Participants suivant un enseignement ou une formation six mois après le terme de leur participation	Plus développées	0,00%	%	%	0,00%	%	%		0,00%	%	%	0,00%	%	%

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	5 000,00	2 500,00	2 500,00	10 652,00	4 977,00	5 675,00	2,13	1,99	2,27	103,00	36,00	67,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	580,00	290,00	290,00	4 931,00	2 321,00	2 610,00	8,50	8,00	9,00	37,00	10,00	27,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 082,00	1 182,00	900,00				7,00	5,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				928,00	572,00	356,00				2,00	0,00	2,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				315,00	108,00	207,00				29,00	6,00	23,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 996,00	1 498,00	1 498,00	4 109,00	2 198,00	1 911,00	1,37	1,47	1,28	8,00	4,00	4,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	74,00	37,00	37,00	432,00	163,00	269,00	5,84	4,41	7,27	9,00	2,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				251,00	104,00	147,00				6,00	1,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				3 650,00	1 934,00	1 716,00				22,00	7,00	15,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				7 451,00	3 467,00	3 984,00				70,00	23,00	47,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 446,00	606,00	840,00				34,00	11,00	23,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				2 131,00	999,00	1 132,00				64,00	26,00	38,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	125,00	63,00	62,00	1 143,00	562,00	581,00	9,14	8,92	9,37	10,00	2,00	8,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				6 677,00	3 026,00	3 651,00				52,00	16,00	36,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				274,00	182,00	92,00				8,00	5,00	3,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				4 084,00	1 809,00	2 275,00				32,00	10,00	22,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					13 049,00						139,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	871,00	426,00	445,00	1 646,00	766,00	880,00	3 612,00	1 741,00	1 871,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	453,00	225,00	228,00	845,00	401,00	444,00	1 655,00	806,00	849,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	106,00	74,00	32,00	189,00	112,00	77,00	403,00	235,00	168,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	41,00	29,00	12,00	53,00	28,00	25,00	116,00	88,00	28,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	105,00	24,00	81,00	92,00	29,00	63,00	83,00	47,00	36,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	214,00	129,00	85,00	551,00	294,00	257,00	902,00	522,00	380,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	38,00	13,00	25,00	77,00	29,00	48,00	165,00	59,00	106,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	15,00	5,00	10,00	31,00	11,00	20,00	62,00	29,00	33,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	244,00	127,00	117,00	571,00	286,00	285,00	1 085,00	598,00	487,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	617,00	292,00	325,00	1 085,00	488,00	597,00	2 411,00	1 166,00	1 245,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	193,00	93,00	100,00	192,00	89,00	103,00	467,00	177,00	290,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	191,00	95,00	96,00	369,00	162,00	207,00	579,00	301,00	278,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	98,00	41,00	57,00	193,00	84,00	109,00	361,00	184,00	177,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	491,00	244,00	247,00	1 059,00	452,00	607,00	2 119,00	1 012,00	1 107,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	17,00	10,00	7,00	43,00	28,00	15,00	66,00	51,00	15,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	326,00	162,00	164,00	600,00	258,00	342,00	1 269,00	580,00	689,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 082,00			1 927,00			4 098,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 594,00	866,00	728,00	2 160,00	859,00	1 301,00	666,00	283,00	383,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	746,00	395,00	351,00	887,00	359,00	528,00	308,00	125,00	183,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	371,00	250,00	121,00	1 006,00	506,00	500,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	198,00	153,00	45,00	518,00	274,00	244,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	6,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	586,00	348,00	238,00	1 498,00	743,00	755,00	350,00	158,00	192,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	50,00	23,00	27,00	73,00	31,00	42,00	20,00	6,00	14,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	45,00	21,00	24,00	72,00	31,00	41,00	20,00	6,00	14,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	538,00	331,00	207,00	977,00	500,00	477,00	213,00	85,00	128,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 183,00	649,00	534,00	1 740,00	696,00	1 044,00	345,00	153,00	192,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	189,00	96,00	93,00	312,00	115,00	197,00	59,00	25,00	34,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	236,00	131,00	105,00	522,00	225,00	297,00	170,00	59,00	111,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	174,00	96,00	78,00	240,00	124,00	116,00	67,00	31,00	36,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 015,00	537,00	478,00	1 535,00	597,00	938,00	406,00	168,00	238,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	43,00	37,00	6,00	84,00	42,00	42,00	13,00	9,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	605,00	300,00	305,00	1 041,00	416,00	625,00	211,00	83,00	128,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 971,00			3 166,00			666,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 6 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					114,00	88,00	26,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					2 418,00	1 485,00	933,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					3 656,00	3 008,00	648,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO06 moins de 25 ans	Proportion	81,00 %	%	94,00	66,00	28,00	0,01				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					585,00	471,00	114,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					5 206,00	3 950,00	1 256,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					304,00	205,00	99,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3 886,00	2 727,00	1 159,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					133,00	84,00	49,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	8,00	1,00	50,00	13,00	23,00	10,00	6,00	2,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	42,00	25,00	27,00	7,00	6,00	4,00	0,00	0,00	814,00	603,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	918,00	89,00	62,00	32,00	20,00	3,00	1,00	0,00	836,00	285,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	48,00	10,00	11,00	15,00	6,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	304,00	43,00	155,00	66,00	9,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	4,00	1,00	578,00	74,00	93,00	30,00	16,00	6,00	1,00	0,00	1 563,00	610,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	99,00	35,00	86,00	43,00	11,00	5,00	8,00	6,00	0,00	0,00	1,00	2,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	478,00	199,00	30,00	8,00	9,00	7,00	9,00	3,00	0,00	0,00	1 037,00	551,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	42,00	22,00	33,00	12,00	5,00	5,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	596,00	294,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 170,00	239,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	2,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 695,00	535,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	8,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	1 164,00	391,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	1,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	5,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 6 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				261,00	160,00	101,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				48,00	27,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				854,00	673,00	181,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				75,00	48,00	27,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				14 993,00	10 574,00	4 419,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	10 924,00	5 462,00	5 462,00	15 509,00	11 142,00	4 367,00	1,42	2,04	0,80	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				24,00	4,00	20,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				4,00	1,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				8 718,00	6 515,00	2 203,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				6 356,00	4 253,00	2 103,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				862,00	500,00	362,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				745,00	588,00	157,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				266,00	200,00	66,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				6 319,00	4 648,00	1 671,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				106,00	95,00	11,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				8 953,00	6 631,00	2 322,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					16 108,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	3,00	3,00	0,00	95,00	70,00	25,00	5,00	5,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1,00	1,00	0,00	11,00	7,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4,00	4,00	0,00	342,00	288,00	54,00	157,00	122,00	35,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	20,00	12,00	8,00	2,00	2,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	5,00	5,00	0,00	2 418,00	1 596,00	822,00	643,00	447,00	196,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	10,00	10,00	0,00	2 783,00	1 909,00	874,00	757,00	541,00	216,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	7,00	7,00	0,00	1 731,00	1 239,00	492,00	316,00	295,00	21,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	4,00	4,00	0,00	977,00	611,00	366,00	439,00	254,00	185,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	85,00	44,00	41,00	39,00	15,00	24,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	3,00	3,00	0,00	174,00	156,00	18,00	34,00	30,00	4,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	68,00	53,00	15,00	26,00	24,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	4,00	4,00	0,00	1 169,00	844,00	325,00	286,00	233,00	53,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	25,00	23,00	2,00	4,00	4,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	4,00	4,00	0,00	1 449,00	1 022,00	427,00	507,00	384,00	123,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		12,00			2 855,00			805,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	27,00	14,00	13,00	112,00	66,00	46,00	7,00	2,00	5,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	3,00	1,00	2,00	27,00	17,00	10,00	2,00	1,00	1,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	124,00	88,00	36,00	222,00	170,00	52,00	1,00	0,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	14,00	12,00	2,00	39,00	22,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	308,00	237,00	71,00	95,00	82,00	13,00	6 584,00	4 562,00	2 022,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	440,00	322,00	118,00	409,00	302,00	107,00	6 402,00	4 496,00	1 906,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	2,00	10,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	238,00	193,00	45,00	244,00	184,00	60,00	3 662,00	2 615,00	1 047,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	211,00	138,00	73,00	181,00	130,00	51,00	2 617,00	1 773,00	844,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	7,00	5,00	2,00	4,00	4,00	0,00	244,00	127,00	117,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	25,00	25,00	0,00	28,00	22,00	6,00	286,00	218,00	68,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	15,00	13,00	2,00	7,00	6,00	1,00	93,00	66,00	27,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	148,00	118,00	30,00	145,00	112,00	33,00	2 582,00	1 836,00	746,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	5,00	3,00	2,00	1,00	1,00	0,00	42,00	37,00	5,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	224,00	166,00	58,00	211,00	159,00	52,00	3 724,00	2 714,00	1 010,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		459,00			429,00			6 592,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	12,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	4 940,00	3 645,00	1 295,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4 708,00	3 562,00	1 146,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	12,00	2,00	10,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 520,00	1 982,00	538,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 927,00	1 343,00	584,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	482,00	304,00	178,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	195,00	134,00	61,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	57,00	38,00	19,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 985,00	1 501,00	484,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	29,00	27,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	2 834,00	2 182,00	652,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		4 956,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	80,00 %	%	%	2 771,00	1 527,00	1 244,00	0,79			58,00	53,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %	%	%	1 756,00	942,00	814,00	0,80			23,00	17,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	55,00 %	%	%	2 298,00	1 213,00	1 085,00	0,95			51,00	38,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme						971,00	544,00	427,00				15,00	6,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation						631,00	362,00	269,00				6,00	1,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						637,00	296,00	341,00				13,00	3,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme						1 505,00	828,00	677,00				34,00	50,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation						903,00	496,00	407,00				6,00	10,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						1 159,00	646,00	513,00				14,00	31,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	17,00 %	%	%	1 129,00	621,00	508,00	1,51			0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	38,00 %	%	%	1 661,00	904,00	757,00	1,00			59,00	50,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation						12,00	9,00	3,00				0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						481,00	240,00	241,00				8,00	7,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						1 620,00	840,00	780,00				43,00	42,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						798,00	392,00	406,00				1,00	5,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						1 468,00	826,00	642,00				21,00	26,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						3 305,00	1 780,00	1 525,00				38,00	42,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						1 661,00	904,00	757,00				59,00	50,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						1 033,00	555,00	478,00				29,00	21,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	106,00	93,00	150,00	113,00	252,00	184,00	89,00	81,00	361,00	278,00	287,00	287,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	45,00	48,00	28,00	23,00	115,00	76,00	47,00	47,00	112,00	89,00	369,00	361,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	81,00	85,00	78,00	76,00	211,00	167,00	71,00	72,00	262,00	202,00	318,00	336,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		26,00	17,00	44,00	34,00	59,00	42,00	27,00	25,00	141,00	121,00	85,00	91,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		12,00	10,00	6,00	4,00	21,00	16,00	14,00	16,00	72,00	35,00	106,00	99,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		19,00	18,00	17,00	18,00	43,00	39,00	17,00	21,00	18,00	79,00	82,00	95,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		56,00	57,00	48,00	44,00	62,00	56,00	133,00	128,00	155,00	42,00	238,00	206,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		19,00	22,00	20,00	21,00	17,00	18,00	81,00	82,00	76,00	11,00	193,00	161,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		40,00	48,00	42,00	46,00	54,00	52,00	97,00	96,00	205,00	68,00	136,00	114,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	58,00	46,00	66,00	82,00	83,00	78,00	20,00	18,00	92,00	58,00	191,00	134,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	81,00	41,00	84,00	54,00	119,00	106,00	38,00	41,00	266,00	220,00	175,00	198,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	2,00	3,00	1,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		9,00	9,00	20,00	6,00	14,00	16,00	43,00	53,00	92,00	101,00	41,00	41,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		64,00	86,00	86,00	93,00	145,00	151,00	121,00	121,00	95,00	14,00	162,00	152,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		3,00	6,00	5,00	3,00	23,00	11,00	3,00	1,00	193,00	192,00	158,00	174,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		56,00	43,00	30,00	26,00	98,00	63,00	69,00	68,00	280,00	188,00	195,00	182,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		59,00	63,00	42,00	48,00	129,00	108,00	155,00	165,00	544,00	372,00	575,00	532,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		81,00	41,00	84,00	54,00	119,00	106,00	38,00	41,00	266,00	220,00	175,00	198,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		31,00	15,00	35,00	26,00	61,00	65,00	26,00	22,00	175,00	145,00	132,00	141,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	224,00	155,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	203,00	153,00	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	141,00	109,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		147,00	91,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		125,00	88,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		87,00	68,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		102,00	94,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		84,00	82,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		58,00	58,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	111,00	92,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	82,00	47,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		13,00	8,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		124,00	121,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		6,00	14,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		77,00	46,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		238,00	195,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		82,00	47,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		66,00	43,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022									
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
						2021						2020									
						Cumulé			Total annuel			Qualitative			Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
						2019						2018									
						Cumulé			Total annuel			Qualitative			Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
						2017						2016									
						Cumulé			Total annuel			Qualitative			Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative
						2015						2014									
						Cumulé			Total annuel			Qualitative			Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Qualitative

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					4 390,00	2 434,00	1 956,00				194,00	105,00	89,00
CO02	chômeurs de longue durée					1 383,00	780,00	603,00				26,00	17,00	9,00
CO03	personnes inactives					2 505,00	1 371,00	1 134,00				98,00	50,00	48,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					2 444,00	1 341,00	1 103,00				98,00	50,00	48,00
CO06	moins de 25 ans					6 473,00	3 585,00	2 888,00				289,00	153,00	136,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					2 965,00	1 745,00	1 220,00				132,00	78,00	54,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					3 519,00	1 849,00	1 670,00				149,00	75,00	74,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					168,00	83,00	85,00				1,00	0,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					922,00	527,00	395,00				44,00	25,00	19,00
CO16	participants handicapés					217,00	145,00	72,00				12,00	5,00	7,00
CO17	autres personnes défavorisées					2 510,00	1 315,00	1 195,00				96,00	48,00	48,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					220,00	124,00	96,00				16,00	11,00	5,00
CO19	personnes venant de zones rurales					1 824,00	1 040,00	784,00				58,00	36,00	22,00
	Total général des participants					6 895,00						292,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		431,00	228,00	203,00	346,00	195,00	151,00	711,00	407,00	304,00
CO02	chômeurs de longue durée		97,00	53,00	44,00	97,00	56,00	41,00	148,00	79,00	69,00
CO03	personnes inactives		206,00	103,00	103,00	142,00	72,00	70,00	245,00	133,00	112,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		206,00	103,00	103,00	142,00	72,00	70,00	241,00	133,00	108,00
CO06	moins de 25 ans		604,00	312,00	292,00	446,00	242,00	204,00	909,00	512,00	397,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		262,00	141,00	121,00	185,00	111,00	74,00	409,00	249,00	160,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		336,00	168,00	168,00	264,00	137,00	127,00	492,00	258,00	234,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		7,00	3,00	4,00	14,00	7,00	7,00	7,00	3,00	4,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		119,00	74,00	45,00	92,00	57,00	35,00	150,00	82,00	68,00
CO16	participants handicapés		25,00	14,00	11,00	17,00	8,00	9,00	36,00	26,00	10,00
CO17	autres personnes défavorisées		187,00	91,00	96,00	117,00	55,00	62,00	319,00	169,00	150,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		20,00	8,00	12,00	21,00	8,00	13,00	22,00	12,00	10,00
CO19	personnes venant de zones rurales		108,00	63,00	45,00	83,00	45,00	38,00	218,00	130,00	88,00
	Total général des participants		637,00			488,00			956,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		271,00	164,00	107,00	811,00	461,00	350,00	1 139,00	590,00	549,00
CO02	chômeurs de longue durée		83,00	46,00	37,00	318,00	179,00	139,00	304,00	159,00	145,00
CO03	personnes inactives		449,00	232,00	217,00	586,00	363,00	223,00	533,00	290,00	243,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		392,00	202,00	190,00	586,00	363,00	223,00	533,00	290,00	243,00
CO06	moins de 25 ans		702,00	387,00	315,00	1 268,00	761,00	507,00	1 534,00	813,00	721,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		347,00	198,00	149,00	533,00	353,00	180,00	625,00	354,00	271,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		324,00	174,00	150,00	777,00	421,00	356,00	917,00	465,00	452,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		8,00	4,00	4,00	65,00	37,00	28,00	66,00	29,00	37,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		96,00	50,00	46,00	106,00	61,00	45,00	196,00	113,00	83,00
CO16	participants handicapés		26,00	19,00	7,00	42,00	33,00	9,00	36,00	24,00	12,00
CO17	autres personnes défavorisées		243,00	121,00	122,00	522,00	307,00	215,00	712,00	351,00	361,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		29,00	13,00	16,00	20,00	12,00	8,00	51,00	32,00	19,00
CO19	personnes venant de zones rurales		138,00	76,00	62,00	502,00	314,00	188,00	538,00	269,00	269,00
	Total général des participants		720,00			1 397,00			1 672,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		487,00	284,00	203,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		310,00	191,00	119,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		246,00	128,00	118,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		246,00	128,00	118,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans		721,00	405,00	316,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		472,00	261,00	211,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		260,00	151,00	109,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		119,00	65,00	54,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		23,00	16,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		314,00	173,00	141,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		41,00	28,00	13,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		179,00	107,00	72,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		733,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7.1.1	Moins de 25 ans		nombre	5 594,00			6 473,00	3 585,00	2 888,00	1,16			289,00	153,00	136,00
7.1.3	Jeunes de 25-29 ans		Nombre	160,00			422,00	220,00	202,00	2,64			3,00	2,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7.1.1	Moins de 25 ans		604,00	312,00	292,00	446,00	242,00	204,00	909,00	512,00	397,00	702,00	387,00	315,00	1 268,00	761,00	507,00
7.1.3	Jeunes de 25-29 ans		33,00	19,00	14,00	42,00	25,00	17,00	47,00	28,00	19,00	18,00	9,00	9,00	129,00	63,00	66,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7.1.1	Moins de 25 ans		1 534,00	813,00	721,00	721,00	405,00	316,00	0,00	0,00	0,00
7.1.3	Jeunes de 25-29 ans		138,00	67,00	71,00	12,00	7,00	5,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8

Axe prioritaire	8 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		16,00			16,00			
S	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		16,00			16,00			
F	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			19 758,00			
S	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			19 758,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	16,50			0,00			0,00		
S	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	16,50			0,00			0,00		
F	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	48 630,00			0,00			0,00		
S	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	48 630,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
S	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
F	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		
S	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00		
S	8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00		
F	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00		
S	8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00		

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		Nombre d'agents	9,00			16,00			1,78			7,00		
8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		Nombre total de pages visitées	82 982,00			68 388,00			0,82			19 758,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		9,00			0,00			0,00			0,00			0,00		
8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		48 630,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
8.1	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		0,00			0,00			0,00		
8.2	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		0,00			0,00			0,00		

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 232
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	771
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 869
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	275

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	4 232,00					
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	309,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	292,00					
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	196 829 317,92					
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	34 955 902,48					
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	0,00					
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	487 372,00					
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	46,00					
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 124,00					
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	147 799 996,11					
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	109 200,00					
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	26 681 275,73					
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	0,00					
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	79 304,00					
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	20 494,00					
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	79 439 514,79					
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	19 618,00	13 340,00	6 278,00	8,00	4,00	4,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	57 369 158,41					
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		33 451 180,38					
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		6 473,00	3 585,00	2 888,00	289,00	153,00	136,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	4 085,00	2 222,00	2 107,00	
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	230,00	180,00	131,00	
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	260,00	216,00	119,00	
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	158 073 864,28	130 198 308,89	86 728 825,81	
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	27 355 782,64	18 343 890,17	7 425 619,53	
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	317 337,00	120 699,00	105 000,00	
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	26,00	1,00	0,00	
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 960,00	1 422,00	1 233,00	
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	99 747 957,86	47 447 790,45	19 659 991,28	
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	105 000,00	105 000,00	105 000,00	
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	22 774 999,89	17 045 571,58	8 490 256,13	
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	65 189,00	50 270,00	30 140,00	
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	20 504,00	20 758,00	12 509,00	
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	66 844 415,54	57 869 947,38	34 699 165,91	
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	19 610,00	19 386,00	16 052,00	
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	52 078 139,12	35 875 424,77	17 607 498,72	
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		31 630 683,03	27 015 504,31	21 928 785,39	
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		6 184,00	5 580,00	5 134,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 661,00	1 133,00			
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	72,69	14,00			
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	92,00	6,00			
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	53 088 303,68	34 421 504,62			
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	1 958 313,37	533 788,51			
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	1 658,00	0,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00			
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,00	0,00			
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 122,00	33,00			
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	10 754 406,00	4 902 858,66			
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	0,00	0,00			
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	6 223 763,16	3 872 213,64			
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	105 000,00	0,00			
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	15 536,00	0,00			
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	4 021,36	0,00			
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	16 963 895,50	0,00			
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	14 393,00	13 367,00	11 460,00	4 708,00	0,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	12 428 180,75	4 114 101,85			
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		15 304 274,51	11 679 916,44			
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		4 225,00	3 523,00	2 255,00	721,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	815			2 228,00		
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	20			269,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Plus développées	30			151,00		
1	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	52739478,00			246 905 162,00		
2	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	1 921 984,00			43 965 000,00		
2	I	2.1.4	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires : 300 prises	nombre	FEDER	Plus développées	300					
2	O	2.1.3	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	0			80 000,00		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,5			31,00		
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1200			3 469,00		
3	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	13 182 870,00			142 223 347,00		
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	Plus développées	0			120 000,00		
4	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	4 347 929,00			27 604 000,00		
4	I	CO21	Engagement de la phase de travaux opérationnels pour 2/3 des habitants de la cible, soit 80 000	personnes	FEDER	Plus développées	80000			120 000,00		
5	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	Plus développées	10000			52 628,00		
5	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	1500			22 111,00		
5	F	IF1	Coût total certifié	euro	FEDER	Plus développées	9 550 276,00			64 757 305,00		
6	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	10 722	5 361	5 361	13 920,00	6 960,00	6 960,00
6	F	IF1	Coût total certifié	euro	FSE	Plus développées	6 963 536,00			59 708 996,00		
7	F	IF1	Coût total certifié	euro	IEJ		9 388 582,00			28 465 360,00		
7	O	7.1.1	Moins de 25 ans	nombre	IEJ		3 675			5 594,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	246 905 162,00	31,50%	350 296 664,18	141,87%	176 519 095,57	289 225 601,90	117,14%	580
10	FSE		Total	11 856 058,00	100,00%	29 615 630,65	249,79%	29 615 630,65	14 866 185,11	125,39%	3
2	FEDER	Plus développées	Total	43 965 000,00	40,00%	74 113 338,01	168,57%	60 708 476,62	936 558 444,00	2 130,24%	26
3	FEDER	Plus développées	Total	142 223 347,00	26,45%	268 639 154,31	188,89%	99 493 126,32	211 831 232,96	148,94%	107
4	FEDER	Plus développées	Total	27 604 000,00	50,00%	36 646 345,04	132,76%	36 541 282,82	29 089 079,29	105,38%	178
5	FEDER	Plus développées	Total	64 757 305,00	43,90%	112 664 533,74	173,98%	112 465 644,50	121 441 167,84	187,53%	52
6	FSE	Plus développées	Total	59 708 996,00	50,00%	70 258 433,44	117,67%	69 236 710,29	59 714 378,47	100,01%	88
7	IEJ		Total	28 465 360,00	65,38%	42 419 069,70	149,02%	42 258 389,69	34 358 971,33	120,70%	49
11	FSE		Total	988 004,00	50,00%	988 004,00	100,00%	988 004,00	0,00	0,00%	1
8	FEDER	Plus développées	Total	12 708 274,00	50,00%	12 723 531,99	100,12%	12 723 531,99	10 196 347,94	80,23%	2
9	FSE	Plus développées	Total	3 160 490,00	50,00%	3 165 169,31	100,15%	3 165 169,31	2 299 742,53	72,77%	2
Total	FEDER	Plus développées		538 163 088,00	33,74%	855 083 567,27	158,89%	498 451 157,82	1 598 341 873,93	297,00%	945
Total	FSE	Plus développées		62 869 486,00	50,00%	73 423 602,75	116,79%	72 401 879,60	62 014 121,00	98,64%	90
Total	IEJ			28 465 360,00	65,38%	42 419 069,70	149,02%	42 258 389,69	34 358 971,33	120,70%	49
Total	FSE REACT-EU			12 844 062,00	96,15%	30 603 634,65	238,27%	30 603 634,65	14 866 185,11	115,74%	4
Total général				642 341 996,00	37,98%	1 001 529 874,37	155,92%	643 715 061,76	1 709 581 151,37	266,15%	1 088

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territoriale	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	01		24	FR21	2 290 827,10	2 073 705,00	1 898 240,11	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		03	FR21	2 401 852,00	287 576,00	1 805 026,55	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		04	FR21	1 212 170,00	432 344,00	1 158 767,22	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR21	29 791 639,20	7 440 790,71	22 799 677,14	43
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		23	FR21	2 583 870,00	770 000,00	1 916 777,84	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	01		24	FR21	573 462,00	219 024,00	84 639,95	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		01	FR21	516 090,96	154 827,28	528 167,87	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		05	FR21	1 290 000,00	350 376,00	820 263,50	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		06	FR21	443 500,00	88 700,00	500 340,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR21	30 726 462,80	8 964 767,44	24 199 365,26	46
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		08	FR21	300 440,00	300 440,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		11	FR21	300 000,00	90 000,00	244 587,24	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		24	FR21	2 533 227,00	542 374,00	2 518 623,45	6
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		01	FR21	10 049 174,00	2 238 851,20	8 701 129,59	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		03	FR21	2 034 725,00	406 944,00	3 418 128,00	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		07	FR21	68 126 964,33	16 727 699,01	59 445 009,56	67
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		17	FR21	5 029 344,00	1 005 869,20	11 074 699,63	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		01	FR21	474 320,00	166 012,00	492 560,70	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		06	FR21	1 263 748,00	631 874,00	1 368 985,59	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		07	FR21	738 300,00	310 146,88	561 541,62	3
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		13	FR21	912 008,80	380 725,21	990 706,36	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		14	FR21	190 036,00	94 694,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		24	FR21	1 338 789,00	815 108,06	1 076 774,83	3
1	FEDER	Plus développées	056	01	02	07	01		07	FR21	474 325,00	274 620,00	378 595,17	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	02	07	01		11	FR21	311 644,00	134 421,20	174 867,16	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		07	FR21	151 607,00	75 803,50	29 393,93	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		07	FR21	171 050,00	85 525,00	14 600,50	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		20	FR21	2 155 234,90	538 809,22	1 301 101,27	2
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		24	FR21	1 113 955,00	556 978,00	441 271,54	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	057	01	02	07	01		03	FR21	528 186,44	264 092,00	501 695,07	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	02	07	01		07	FR21	2 412 851,87	712 151,28	712 799,09	3
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		01	FR21	1 742 726,60	600 448,10	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		03	FR21	114 116,10	57 058,06	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		07	FR21	420 000,00	105 000,00	434 527,86	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		24	FR21	1 013 639,00	253 409,76	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		17	FR21	1 873 538,71	1 184 350,45	3 607 782,06	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR21	1 409 350,00	1 409 350,00	187 200,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		20	FR21	212 820,50	212 820,50	191 412,31	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR21	23 465 318,77	23 437 268,65	19 533 069,11	34
1	FEDER	Plus développées	058	01	03	07	01		24	FR21	5 671 716,45	5 671 716,45	6 046 564,49	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		18	FR21	6 931 505,27	6 931 505,27	1 347 707,20	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		19	FR21	20 077 205,38	19 967 761,38	7 247 806,83	85
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR21	99 000,00	99 000,00	30 018,53	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR21	7 998 416,16	7 927 337,00	7 427 110,10	71
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		19	FR21	189 990,00	148 868,00	182 553,60	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		24	FR21	940 000,00	940 000,00	891 317,32	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		04	FR21	1 073 391,00	268 397,76	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		06	FR21	729 621,00	244 297,00	914 263,47	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		13	FR21	1 940 465,00	902 774,38	1 993 180,37	5
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		24	FR21	6 850 800,28	1 759 114,27	8 430 287,02	4
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		01	FR21	357 561,00	178 780,50	339 048,58	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		06	FR21	430 901,00	258 541,40	486 141,62	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		07	FR21	1 090 791,15	518 639,20	872 915,14	6
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		13	FR21	508 144,00	220 894,00	663 195,72	3
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR21	243 746,00	194 996,80	215 934,20	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		19	FR21	2 469 086,38	2 469 086,38	2 029 824,61	14
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR21	29 707 158,08	12 075 698,94	29 908 960,98	35
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		04	FR21	1 786 656,00	481 331,25	1 397 441,07	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		05	FR21	906 000,00	226 500,00	1 230 247,48	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		07	FR21	5 254 214,63	1 958 239,70	5 438 411,81	11
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		11	FR21	14 316,12	8 589,66	22 931,73	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		20	FR21	1 482 877,00	611 508,00	1 458 483,50	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		24	FR21	310 260,00	155 130,00	252 474,28	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		07	FR21	270 650,20	135 325,10	286 878,33	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		24	FR21	288 448,00	187 491,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	01		13	FR21	2 262 950,13	2 262 950,13	1 873 230,54	3
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		24	FR21	82 834,95	28 992,00	55 041,67	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		04	FR21	102 515,00	102 515,00	101 728,54	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		07	FR21	1 809 639,00	1 333 388,30	1 519 910,88	4
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		16	FR21	751 000,00	221 500,00	591 500,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		18	FR21	105 880,00	105 880,00	59 000,00	2
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		19	FR21	138 100,00	138 100,00	132 343,76	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR21	10 412 889,58	9 030 186,58	9 232 893,03	19
1	FEDER	Plus développées	066	01	02	07	03		07	FR21	400 000,00	80 000,00	400 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	02	07	03		24	FR21	2 766 870,60	1 902 845,02	2 507 233,60	3
1	FEDER	Plus développées	066	04	01	07	03		16	FR21	7 885 565,00	2 850 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		13	FR21	899 027,65	899 027,65	348 107,44	2
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		18	FR21	145 700,00	84 000,00	88 381,54	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	01		24	FR21	3 517 500,66	3 227 691,69	3 213 189,73	2
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		07	FR21	240 000,00	120 000,00	114 069,17	3
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		19	FR21	179 100,00	126 000,00	187 106,18	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		23	FR21	1 147 094,40	1 147 094,40	1 333 549,87	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR21	3 853 022,74	2 771 165,76	1 794 863,83	12
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		01	FR21	420 216,40	126 064,00	333 862,64	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		03	FR21	1 906 600,00	381 200,00	1 906 050,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		18	FR21	130 270,86	130 270,86	492 915,07	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		24	FR21	162 686,00	128 035,94	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	01	07	03		08	FR21	1 109 484,70	887 587,76	1 864 138,49	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	01	07	03		24	FR21	272 500,00	222 828,00	347 925,92	1
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		08	FR21	1 920 503,72	1 920 503,72	4 142 656,46	2
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		18	FR21	1 907 069,21	1 901 382,21	1 489 769,21	3
1	FEDER	Plus développées	072	01	02	07	03		24	FR21	4 493 584,31	4 493 584,31	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	072	01	03	07	03		08	FR21	476 784,41	476 784,41	519 361,63	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	072	01	03	07	03		24	FR21	483 040,68	483 040,68	2 350 747,64	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		13	FR21	29 225 178,53	29 225 178,53	23 780 479,00	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		19	FR21	4 278 529,54	4 278 529,54	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	01	07	02		24	FR21	26 919 719,75	14 371 879,95	896 780 039,97	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	02	07	02		13	FR21	120 449,25	120 449,25	150 002,64	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		18	FR21	94 313,33	94 313,33	10 073,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		22	FR21	129 920,00	129 920,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		24	FR21	71 169,53	71 169,53	71 170,63	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	03	07	02		13	FR21	589 118,00	589 118,00	475 928,07	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		13	FR21	6 857 651,57	6 857 651,57	9 060 234,49	4
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		15	FR21	214 441,00	117 942,68	230 081,21	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		18	FR21	77 980,00	77 980,00	71 980,00	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		23	FR21	51 095,00	51 095,00	62 772,99	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		13	FR21	291 348,00	114 950,00	152 183,04	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		17	FR21	98 424,03	75 929,61	97 884,00	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR21	437 585,50	175 034,20	310 257,68	2
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		24	FR21	673 024,15	520 445,60	982 838,77	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		19	FR21	101 460,00	101 460,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		20	FR21	2 852 228,21	2 705 727,21	3 300 378,64	4
2	FEDER	Plus développées	081	01	02	07	02		20	FR21	1 029 702,62	1 029 702,62	1 022 139,87	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		19	FR21	1 127 817,80	1 127 817,80	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		21	FR21	1 921 011,00	1 023 398,01	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		22	FR21	3 084 721,03	1 542 360,51	11 989 587,00	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	03	07	04		10	FR21	181 869 417,65	31 629 426,03	134 503 179,10	51
3	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		19	FR21	2 749 578,22	2 749 578,22	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		19	FR21	702 324,59	702 324,59	9 425 927,75	1
3	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		21	FR21	360 044,87	360 044,87	1 067 331,70	1
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		08	FR21	9 717 308,48	6 616 828,07	11 133 116,01	7
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		21	FR21	9 608 239,84	5 485 819,02	1 585 160,05	9
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		24	FR21	22 018 349,69	20 264 429,69	24 236 329,11	12
3	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		08	FR21	4 779 831,32	1 831 558,84	3 751 526,83	5
3	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		24	FR21	3 539 534,84	3 505 874,84	6 168 392,59	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		24	FR21	1 066 594,18	1 066 594,18	2 172 436,55	2
3	FEDER	Plus développées	015	01	01	07	04		10	FR21	3 429 241,08	815 577,53	170 178,51	4
3	FEDER	Plus développées	015	01	02	07	04		11	FR21	3 442 992,00	1 549 346,40	3 442 991,94	1
3	FEDER	Plus développées	090	01	03	07	04		22	FR21	19 222 147,72	19 222 147,72	2 185 075,82	7
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		15	FR21	26 767,51	26 767,51	28 493,81	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR21	559 779,21	549 906,73	493 054,51	8
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	05		22	FR21	138 459,08	138 459,08	127 479,67	2
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		18	FR21	484 842,80	484 842,80	484 842,80	3
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		19	FR21	825 848,00	784 348,00	836 158,18	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		22	FR21	11 780 020,02	11 731 532,25	9 188 204,74	93
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		24	FR21	318 585,35	318 273,44	295 748,27	2
4	FEDER	Plus développées	086	01	01	07	06		22	FR21	121 615,97	121 615,97	77 733,33	1
4	FEDER	Plus développées	086	01	01	07	06		24	FR21	54 630,86	54 630,86	56 185,70	1
4	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		18	FR21	349 121,73	349 121,73	324 604,80	7
4	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		22	FR21	3 208 959,61	3 208 027,30	2 679 862,00	22
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR21	11 857 637,00	11 857 637,00	10 484 143,82	4
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		22	FR21	6 859 614,55	6 855 656,80	3 959 244,13	32
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	06		22	FR21	60 463,35	60 463,35	53 323,53	1
5	FEDER	Plus développées	036	01	01	02	04		24	FR21	9 764 505,50	9 764 505,50	10 380 649,20	1
5	FEDER	Plus développées	036	01	02	02	04		24	FR21	9 920 516,78	9 920 516,78	5 663 500,74	4
5	FEDER	Plus développées	044	01	02	02	04		24	FR21	1 019 975,00	1 019 975,00	1 448 828,03	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	01	02	09		08	FR21	6 705 537,87	6 705 537,87	3 182 961,45	2
5	FEDER	Plus développées	055	01	01	02	09		24	FR21	4 519 051,01	4 519 051,01	4 702 968,65	5
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		01	FR21	1 435 222,20	1 435 222,20	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		08	FR21	46 262 001,90	46 262 001,90	51 071 342,16	9
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		18	FR21	725 324,50	725 324,50	849 424,78	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		24	FR21	18 223 211,81	18 223 211,81	15 856 474,78	16
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	02	06		24	FR21	2 968 890,00	2 968 890,00	20 849 198,87	1
5	FEDER	Plus développées	089	01	02	02	06		24	FR21	11 120 297,17	10 921 407,93	7 435 819,18	11
6	FSE	Plus développées	112	01	01	07		08	20	FR21	3 789 085,83	3 780 826,04	3 864 074,36	7
6	FSE	Plus développées	117	01	01	07		08	19	FR21	2 969 389,26	2 805 894,26	2 609 501,43	7
6	FSE	Plus développées	117	01	02	07		08	19	FR21	3 803 848,70	3 803 848,70	3 151 463,05	4

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
6	FSE	Plus développées	117	07	01	07		08	19	FR21	8 908 081,07	8 908 081,07	6 901 617,68	4
6	FSE	Plus développées	117	07	02	07		08	19	FR21	912 502,81	912 502,81	494 938,08	2
6	FSE	Plus développées	118	01	01	07		08	19	FR21	10 247 586,05	9 397 617,69	9 039 740,06	53
6	FSE	Plus développées	118	01	02	07		08	19	FR21	385 761,48	385 761,48	349 008,48	1
6	FSE	Plus développées	118	07	01	07		08	19	FR21	32 326 934,11	32 326 934,11	27 938 092,48	6
6	FSE	Plus développées	118	07	01	07		08	21	FR21	6 831 614,33	6 831 614,33	5 295 608,80	3
6	FSE	Plus développées	118	07	02	07		08	19	FR21	83 629,80	83 629,80	70 334,05	1
7	IEJ		103	01	01	07			19	FR21	6 416 929,07	6 395 772,52	3 056 324,44	21
7	IEJ		103	01	01	07			21	FR21	18 093 684,23	18 090 456,93	16 319 419,58	15
7	IEJ		103	01	02	07			19	FR21	7 791 543,84	7 655 247,68	7 325 869,43	9
7	IEJ		103	01	02	07			21	FR21	1 681 488,95	1 681 488,95	1 474 900,01	2
7	IEJ		103	07	01	07			19	FR21	8 435 423,61	8 435 423,61	6 182 457,87	2
10	FSE		117	01	07	07		08	19	FR4	5 194 838,02	5 194 838,02	0,00	1
10	FSE		117	07	07	07		08	19	FR4	24 420 792,63	24 420 792,63	14 866 185,11	2
8	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR21	12 723 531,99	12 723 531,99	10 196 347,94	2
9	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	18	FR21	3 165 169,31	3 165 169,31	2 299 742,53	2
11	FSE		121	01	07	07		08	18	FR4	988 004,00	988 004,00	0,00	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	10	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	4	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
7	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Sur l'exercice 2014-2022, 3 552 projets ont pu être soutenus sur le Grand Est, dont 3 055 par le FEDER, 497 par le FSE et l'IEJ. Au 31 décembre 2022, 100 % des projets ont été programmés. Sur ces projets, 79% ont déjà été soldés.

Ces projets ont été cofinancés pour un montant de 1 022M€ soit 106% de l'enveloppe dédiée aux trois fonds pour la région Grand-Est. En matière de gestion, les PO sont en situation de sur-programmation.

Dans le détail des objectifs thématiques (OT), les 4 programmes ont permis de financer une grande diversité d'actions :

- L'OT Recherche, Développement et Innovation (RDI) a permis le soutien à des projets de recherche et d'innovation mais surtout, le soutien aux infrastructures de recherche (22% du montant total programmé) ;
- L'OT TIC a permis de contribuer au déploiement du réseau très haut débit sur le territoire (11% du montant total programmé) ;
- L'OT Compétitivité des PME a permis de soutenir des projets divers d'investissements pour les entreprises (15% du montant total programmé) ;
- Avec de forts enjeux de décarbonation de l'énergie, de rénovation énergétique des bâtiments mais aussi de protection de la biodiversité, les anciennes régions, via les OT Environnement, Changement Climatique et Transition Énergétique, ont programmé 168M€ de l'enveloppe au soutien de projets œuvrant dans ce sens (21% du montant total programmé) ;
- En matière de FSE, les actions se sont quasi uniquement concentrées sur le soutien à la politique de formation professionnelle régional (22% du montant total programmé).

Afin d'obtenir une vision précise des impacts des 4 PO des fonds européens FEDER, FSE, et IEJ de la Région Grand Est du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, l'Autorité de gestion a mobilisé un évaluateur externe afin de réaliser une évaluation d'impact.

La méthode retenue, en 4 phases, a permis d'affiner progressivement l'identification et l'analyse de l'impact des programmations, sur les territoires et sur les bénéficiaires finaux.

Une 1ère étape de cadrage via l'analyse documentaire de l'ensemble des documents composant la programmation 2014-2020 : les 4 PO, les RAMO, le suivi financier, les divers rapports d'évaluations (ex-ante, thématiques, etc.) et du bilan de la mise en œuvre des programmes. Cette étape d'analyse sur pièces a permis d'avoir une vue d'ensemble et de dégager des tendances. Elle a été approfondie par une série d'entretiens avec les autorités gestionnaires et les directions opérationnelles en charge des thématiques des fonds concernés.

Une phase de visites d'évaluations des porteurs et projets clefs : ces visites ont permis d'étayer les 1ers éléments collectés et d'alimenter les réflexions. La liste des projets sélectionnés répondant à une logique

d'équité territoriale entre les PO, les priorités de la programmation et la recherche des impacts majeurs du cofinancement. Des visites auprès de 30 porteurs (soit plusieurs centaines de projets portés sur la période) ont été réalisées.

Une phase de sondage, en parallèle des visites, d'une part à tous les porteurs de projet, et d'autre part aux bénéficiaires des projets. Ces sondages ont eu pour objectif de disposer de données quantitatives et qualitatives sur les apports des fonds pour une diversité de populations cibles.

Enfin, des études de cas ont permis de réaliser des zooms sur des thématiques importantes soutenues par les fonds, et des **focus groups** de réaliser des analyses qualitatives fines directement auprès des porteurs et de potentiels bénéficiaires. 7 études de cas ont été formalisées et 5 focus group ont été réalisés.

Tous ces outils évaluatifs ont contribué à la collecte de nombreuses informations qui ont été confrontées à plusieurs critères évaluatifs : pertinence, cohérence, efficacité/efficience, impact, durabilité et valeur ajoutée.

Il est à noter que l'étude a mobilisé un nombre conséquent d'interlocuteurs, 7 personnes du cabinet, une vingtaine de personnes au sein de la DFE ainsi que 36 personnes dans les directions opérationnelles de la Région et de nombreux porteurs de projet. En effet, près de 50 personnes ont été mobilisées pour les visites d'évaluation, 28 structures pour les focus group et plus de 700 réponses de porteurs lors du sondage.

Enfin, l'impact de chaque objectif a pu être mesuré en isolant les divers effets.

-L'effet volume : des actions de plus grande envergure ont pu être engagées grâce aux fonds ; certains porteurs se sont engagés dans un développement plus pérenne de leurs activités ; cet effet est moins notable pour certaines créations d'entreprise où l'obtention d'un financement n'aide pas toujours à résoudre les difficultés

-l'effet périmètre : très souvent recherché par les porteurs en élargissant le public cible touché ou en proposant de nouvelles activités, mais moins en termes de répliquabilité sur d'autres territoires

-l'effet d'exemplarité : lorsque les actions cofinancées s'inscrivent dans un schéma ou plan d'action à long terme, lorsque le cofinancement permet la labellisation d'une action, ou quand le porteur est inscrit dans un réseau suffisamment dynamique afin que le public cible de tout le territoire puisse en bénéficier, mais aussi quand un changement de pratique permis par le caractère innovant d'un projet entraîne la normalisation de cette innovation

-l'effet processus : une gestion de cofinancement plus structurée et une professionnalisation dans la recherche de sources de financement, pouvant passer par une entité intermédiaire pour les plus petites

structures

-l'effet levier : quand un cofinancement vient améliorer la notoriété, la visibilité ou la crédibilité des structures qui bénéficient des fonds et mobilise ainsi d'autres financeurs

-l'effet sur le public cible : notable de façon directe, en améliorant la qualité de vie, et indirecte, en améliorant un bien ou service proposé au public cible.

L'étude a apporté des **recommandations** à l'AG à la fin de son rapport.

-renforcer l'unité de la Région : plus de synergie territoriale entre les 3 anciennes régions

-connaître encore mieux les besoins du territoire : renforcer le recours aux diagnostics territoriaux venant cadrer les logiques d'intervention mises en œuvre pour les projets + maintenir la coordination avec les divers schémas et plan régionaux

-acculturer les porteurs aux différentes sources et modalités de financement : faciliter l'accès à l'information sur les diverses sources de financement, adapter les modalités de financement et d'accompagnement à la diversité des projets, développer le recours à des structures intermédiaires pouvant être porteur et financeur pour des acteurs de plus petite envergure

-recourir à la sur-programmation sur certaines thématiques générant de la sous-consommation

-renforcer la communication envers la Région et le grand public afin de renforcer l'effet levier des fonds

-structurer des communautés de pratiques pour fédérer les porteurs : mieux percevoir les difficultés des porteurs et résoudre en partie leurs difficultés en fédérant les porteurs via un partage d'expérience (séminaire, temps d'échange, modules d'autoformation, bonnes pratiques...)

L'AG a bien pris note de ces recommandations et en tiendra compte pour la prochaine programmation.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

5. INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT

L'année 2022 a été marquée principalement par la programmation de nouvelles opérations, notamment dans le cadre de l'appel à projets « projets IEJ innovants », lancé pour la 1ère fois en 2018 et renouvelé chaque année depuis.

En 2022 ont été programmées 4 opérations :

- 1 opération Ecoles de la 2ème chance, dans la lignée des opérations programmées depuis 2015. Comme en 2019 et en 2020, cette opération couvre les 10 sites E2C du territoire (ils étaient répartis jusqu'en 2018 en 4 opérations distinctes).

- 3 opérations innovantes qui ont émergé suite à la publication d'un appel à projets en mars 2018, appel à projets renouvelé en 2019, en 2020, en 2021 et en 2022.

Le taux de programmation sur cet axe s'élève à 124.4% à la fin de l'année 2022.

Ce bilan ne reprend pas les dispositifs clos et n'ayant pas fait l'objet de nouvelle programmation en 2022 (Programme régional de formation – Actions qualifiantes et Développeurs de l'apprentissage). En effet, le bilan complet de ces dispositifs a déjà été présenté lors de précédents RAMO.

- Ecoles de la 2ème chance (E2C) :

Le dispositif E2C en Champagne-Ardenne a été programmé depuis 2015 avec une enveloppe financière FSE/IEJ de 2,13 M€ en 2015, de 2,13 M€ en 2016, de 2,71 M€ en 2018, de 2,52 M€ en 2019, de 2 M€ en 2020, 2,24 M€ en 2021 et 1 M€ en 2022. La réduction enregistrée en 2022 tient au fait que seule la 1ère partie de l'année est couverte, la 2ème partie de l'année étant amenée à être prise en charge sur du FSE. Avant que la prolongation de l'IEJ ne soit actée, ce dispositif avait été cofinancé pendant une année (en 2017) sur l'axe 6 (FSE). Depuis 2015, il s'agit de financer les 10 sites E2C présents sur le territoire champardennais.

En 2022, comme en 2019, en 2020 et en 2021, ce dispositif a été programmé via une opération collaborative entre les organismes suivants : ALMEA (chef de file), Yschools et le CFPPA de Rethel. La spécificité de l'E2C est d'organiser un parcours individualisé dans la durée, basé sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle du stagiaire. Le programme pédagogique s'articule autour des 3 thématiques suivantes : la remise à niveau dans les savoirs de base, le projet professionnel/techniques de recherche d'emploi, le développement socio-culturel.

Au total, 3 847 participants (dont 3 733 moins de 25 ans) ont intégré le dispositif depuis le début de la période de programmation dont: 733 participants (dont 721 moins de 25 ans) en 2015, 714 participants (dont 701 moins de 25 ans) en 2016, 514 participants (dont 506 moins de 25 ans) en 2018, et 644 participants (dont 628 moins de 25 ans) en 2019, 427 en 2020 (dont 379 moins de 25 ans), 548 en 2021 (dont 534 moins de 25 ans) et 267 sur la 1ère partie de l'année 2022 (dont 264 moins de 25 ans). Le dispositif E2C contribue donc à hauteur de 67% de la cible de 5 594 jeunes de moins de 25 ans à 2023.

Une baisse importante du nombre de participants à ce dispositif avait été notée en 2018. Les explications suivantes avaient été avancées à l'époque : concurrence d'autres dispositifs (tels que la Garantie Jeunes, destinés au même public cible) et annonce d'une restructuration entre les organismes en charge des sites E2C ayant entraîné une baisse importante du nombre de participants dans les sites gérés à l'époque par l'AFPA. Afin de freiner l'érosion du nombre de participants, plusieurs mesures avaient été prises en 2019 : augmentation de l'âge d'accès aux E2C de 26 à 30 ans et auto-prescription rendue possible (possibilité pour les jeunes de s'inscrire à l'E2C sans prescription d'une Mission Locale ou d'une agence Pôle Emploi). Ces mesures avaient commencé à porter leurs fruits puisque le nombre de participants avait recommencé à augmenter en 2019. Malheureusement, cette dynamique a été interrompue en 2020 en raison de la crise sanitaire qui a freiné les entrées dans le dispositif. Les organismes ont mis en place des mesures afin de poursuivre les enseignements à distance pour les jeunes en cours de formation (FOAD, suivi pédagogique et accompagnement des jeunes à distance) mais quasiment aucune nouvelle entrée n'a pu avoir lieu pendant les périodes de confinement. En 2021, le nombre de nouvelles entrées a à nouveau pu augmenter mais les conséquences de la crise sanitaire ont continué à impacter le dispositif, de sorte que les chiffres restent relativement faibles comparés à ceux qui étaient enregistrés par le passé.

En ce qui concerne l'atteinte des cibles à la sortie du dispositif, les résultats suivants sont à noter, en cumulé, sur les 7 années cofinancées par l'IEJ :

- CR01_IEJ: 64% (pour une cible de 80% à l'horizon 2023).

- CR02_IEJ: 39% (pour une cible de 50% à l'horizon 2023).

- CR03_IEJ: 53% (pour une cible de 55% à l'horizon 2023).

Une dégradation des indicateurs est à noter depuis 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Seul le CR03 se maintient ce qui montre notamment que les entrées en formation à l'issue des parcours en E2C ont pu se poursuivre malgré la crise. En revanche, davantage d'abandons en cours de parcours ont été enregistrés et les participants ont eu davantage de difficultés à se voir proposer une offre d'emploi à l'issue de leur parcours.

- Projets innovants :

La prolongation de l'IEJ et l'octroi d'une enveloppe supplémentaire en 2017 avaient permis le lancement d'un appel à projets en mars 2018 visant à financer des projets innovants. Cet appel à projets a été renouvelé en 2019 puis en 2020, en 2021 et en 2022. L'objectif est de faire émerger des projets de formation ciblant le retour à l'emploi ou à la formation de jeunes demandeurs d'emploi ou inactifs et comprenant autant que possible une dimension innovante et expérimentale.

Sur cet appel à projet, 3 opérations avaient été programmées en 2018, 5 en 2019, 4 en 2020, 3 en 2021 et 3 en 2022. Les opérations programmées sont les suivantes :

- Prep'alternance : visant à réunir les conditions pour entamer un cursus en alternance (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019).

- Plombier de la fibre : formation courte visant à permettre l'entrée de jeunes NEET dans le domaine du numérique (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019 et 2020). L'opération 2020 est orientée vers le raccordement client, elle fait suite à 2 opérations financées en 2018 et 2019 dans le domaine du développement du réseau de fibre.

- Coding : qui permet aux jeunes de valider un titre professionnel dans le domaine du numérique (opération lancée en 2018 et renouvelée en 2019 et 2020). Alors que les opérations 2018 et 2019 préparaient les jeunes aux titres professionnels "Conseiller animateur numérique" ou "Développeur web", l'opération 2020 ("Coding 2"), permet cette fois-ci aux jeunes de valider un titre professionnel en tant que "Designer Web", un Certificat de Compétences Professionnelles "Développeur Web/Web mobile" ou "Responsable Espace Médiation Numérique".

- Renforcement linguistique : formation qui s'adresse aux jeunes non-francophones afin leur permettre

d'apprendre la langue française dans un but professionnel (opération programmée en 2019 et renouvelée en 2020, 2021 et 2022).

- Digitale Académie : opération qui consiste en la mise en place d'une université numérique pour permettre aux jeunes de suivre une formation à distance grâce à un accompagnement personnalisé dans un tiers lieu (à Châlons en 2019 et à Charleville-Mézières pour l'opération 2020, opérations renouvelées en 2021 et en 2022).

- « Prep'food », qui vise à préparer des jeunes aux métiers de la restauration rapide (opération 2020).

206 participants (dont 196 moins de 25 ans) ont intégré le dispositif en 2018, 312 participants (dont 302 moins de 25 ans) en 2019, 147 en 2020 (dont 117 moins de 25 ans), 46 en 2021 (dont 31 moins de 25 ans) et 59 en 2022 (dont 50 moins de 25 ans), soit un total de 770 participants (dont 696 moins de 25 ans). Ce dispositif contribue donc à hauteur de : 12% de la cible de 5 594 jeunes de moins de 25 ans à 2023.

En ce qui concerne l'atteinte des cibles à la sortie du dispositif, les résultats suivants sont à noter, en cumulé, sur les 3 années cofinancées par l'IEJ :

- CR01_IEJ: 62% (pour une cible de 80% à l'horizon 2023).

- CR02_IEJ: 19% (pour une cible de 50% à l'horizon 2023).

- CR03_IEJ: 28% (pour une cible de 55% à l'horizon 2023).

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

AXE 1 :

OS 1.1, beaucoup de dossiers déprogrammés cette année suite à une relance des porteurs, qui nous ont par la suite informés de l'abandon des projets.

OS 1.3, suite à la sous réalisation des opérations, dans un cadre complexe, des montants sont réinjectés dans l'enveloppe, diminuant le taux de programmation. Concernant le dispositif relatif à l'Immobilier d'entreprises, la crise de la Covid 19 a retardé la réalisation d'opérations qui avaient été ciblées. Certaines d'entre elles ne seront finalement pas réalisées.

Dispositif lié à l'entrepreneuriat étudiant, le % de programmation reste faible avec un seul acteur positionné (URCA) et dont l'accompagnement sera adossé au nouveau programme opérationnel 21-27.

Dispositif « Projets à fort potentiel de croissance », la problématique liée à l'éligibilité des porteurs subsiste : demandes souvent déposées par de grandes entreprises.

OS 1.4, dispositifs « Structuration des filières régionales » et « Internationalisation des PME », aucune demande de subvention en 2022 Dispositif « Investissement des PME » 1 seule programmation en 2022. En effet, l'enveloppe liée à ce dispositif a été entièrement consommée, ainsi les nouvelles demandes ont été réorientées vers le dispositif REACT EU. A noter que la conjoncture actuelle, et notamment l'inflation, a conduit à plusieurs déprogrammations liées à des abandons d'opérations par les porteurs de projets.

AXE 2: Intervention FEDER sur pose de prises FTTH dans communes « prioritaires ». Complexité du dossier => travail de sécurisation (détermination de l'assiette éligible, prise en compte ou non des recettes, tentative d'utilisation des coûts simplifiés...). Aucun autre dossier ne sera programmé dans le cadre de ce dispositif.

Dispositif lié à l'usage du numérique: dispositif consommé dans sa globalité, dernier dossier programmé au CRP de mars 2023. Des nouveaux projets ont été recensés sur le futur programme 21/27.

AXE 3 : Le dispositif ENR a été consommé dans sa globalité, aucun nouveau dossier n'a été déposé sur le

dispositif bâtiment public en 2022. 6 dossiers HLM ont été programmés en 2022. Certains dossiers n'ont pu être programmés car ils ont été financés par le plan de relance (interdiction de double cofinancement), et certaines stratégies patrimoniales de certains bailleurs sociaux ont évolué dans leurs priorités au regard de la crise sanitaire. Ces facteurs ont donc eu pour conséquence une baisse du nombre de dossiers pouvant être financés par le FEDER. Des nouveaux projets ont également été recensés sur le prochain programme 21/27. Les difficultés identifiées sur cet axe subsistent : complexités techniques et juridiques (application de la réglementation des aides d'Etat, impact de réglementations nationales ex: loi ELAN) des projets qui nécessitent l'intervention et l'avis d'experts externes (calcul de l'assiette éligible, solution de référence, coûts admissibles, évaluation du bilan thermique). De plus, la crise sanitaire a engendré des retards dans le lancement d'opérations comme celles des HLM.

Axe 4 : Opérations « inondations » : souvent portées par des Etablissements de Bassin, qui rassemblent de nombreuses collectivités, parfois rurales, qui portent des compétences GEMAPI pour le compte de celles-ci à l'échelle des bassins versants (et donc parfois sur plusieurs départements ou régions). Les évolutions législatives sur la compétence GEMAPI ont retardé l'élaboration des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI). Or, ces programmes nécessitent une forte concertation des parties prenantes et de nombreux cofinancements ce qui génère des délais de traitement importants pour les soldes. En 2023 il reste encore 2 opérations à programmer. La plupart sont des études, les projets d'investissements qui découlent de ces études émergeront certainement au PO 21-27.

AXE 5 : Les OI ont conventionné avec l'AG en 2017 donc début de programmation que fin 2017. L'appui aux OI a permis d'assurer un taux de programmation en cumulé de 81.5% en 2022. La procédure liée au système de gestion des OI peut retarder la programmation : certains OI prennent parfois du temps avant de réunir leur comité de sélection. A ce stade de la programmation, il est également difficile pour les OI de trouver des projets pouvant à la fois s'achever avant le 31/12/2023 et pouvant rentrer dans les critères de sélection des objectifs spécifiques (ex : OS.5.3 : localisation dans un quartier prioritaire de la politique de la ville). De plus : turn over important des chargés de mission au sein des OI, qui avaient participé aux formations de l'AG => nécessité de former les successeurs. Cela affecte le rythme de sélection des opérations au niveau des OI et donc la programmation.

Par ailleurs, les opérations financées sur l'axe 5 sont principalement portées par des personnes publiques soumises à la réglementation de la commande publique. Le lancement des procédures liées aux marchés est parfois long, retardant la programmation et le début des opérations. Par ailleurs la crise du Covid a pu également retarder le démarrage de certaines opérations. L'autorité de gestion alerte régulièrement les Organismes Intermédiaires sur la nécessité de sélectionner les opérations qui leur permettront de consommer leur enveloppe dans leur intégralité.



b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	40 599 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	13 juil. 2017
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Champagne-Ardenne
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, MAISONS-ALFORT

7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds	Banque ou établissement public

européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Bpifrance
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France, MAISONS- ALFORT
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Passation de marché interne
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27 juil. 2020
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	7 885 565,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 850 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	2 850 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	7 885 565,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 850 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 850 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 035 565,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 035 565,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi	

dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Champagne-Ardenne
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	7 500 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 830 189,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	7 500 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 830 189,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 830 189,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	4 669 811,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	72
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	72
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	72
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	72
29.2.1. dont micro-entreprises	41
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en	

EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments	0,00

financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	5 035 565,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 035 565,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 035 565,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	68,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer le développement économique de la région Champagne-Ardenne par le soutien à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie – Assistance Technique
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Renforcer le développement de la société numérique en Champagne-Ardenne
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition énergétique de la Champagne-Ardenne
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - Préserver les ressources et lutter contre les risques d'inondations
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Développer les compétences et les qualifications
-----------------	--

--

Axe prioritaire	7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FEDER
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - Mettre en œuvre une assistance technique adaptée au Programme FSE
-----------------	---

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
3	71 047 585,37	188,89%
4	12 962 583,48	93,92%
5	3 635 979,53	12,79%
Total	87 646 148,37	35,93%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
réponse aux observations	Résumé à l'intention des citoyens	1 août 2023		Ares(2023)5875642	réponse aux observations	29 août 2023	n0040ns0

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de prêt-rebond FEDER Champagne-Ardenne] : La somme [40 599 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 2 850 000,00
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2015 (174 000 000,00 < 193 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2015 (-183,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2017 (113,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2019 (84,00 < 139,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 1.4, indicateur: 1.4.1, catégorie de région: M, année: 2020 (10 064 542 622,00 < 10 213 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 3.3, indicateur: 3.3.1, catégorie de région: M, année: 2022 (197,60 < 2 160,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.1, catégorie de région: M, année: 2016 (258 200 000,00 < 310 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.1, indicateur: 1.1.1, catégorie de région: M, année: 2016 (315 000 000,00 > 300 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.1, indicateur: 1.1.1, catégorie de région: M, année: 2017 (352 000 000,00 > 300 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.1, indicateur: 1.1.1, catégorie de région: M, année: 2019 (1 045 000 000,00 > 300 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2016 (222 000 000,00 > 210 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2017 (248 000 000,00 > 210 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.2, indicateur: 1.2.1, catégorie de région: M, année: 2019 (1 130 000 000,00 > 210 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.1, catégorie de région: M, année: 2015 (74,20 > 73,60). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.1, catégorie de région: M, année: 2017 (74,40 > 73,60). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2020 (143,00 > 142,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.2, catégorie de région: M, année: 2021 (164,00 > 142,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2016 (64 266,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2019 (117 574,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2020 (74 751,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1.3, indicateur: 1.3.3, catégorie de région: M, année: 2021 (92 793,00 > 58 800,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 1.4, indicateur: 1.4.1, catégorie de région: M, année: 2022 (14 273 000 000,00 > 12 000 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2c, objectif spécifique: 2.2, indicateur: 2.2.3, catégorie de région: M, année: 2021 (1 504 080,00 > 200 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2c, objectif spécifique: 2.2, indicateur: 2.2.3, catégorie de région: M, année: 2022 (1 504 080,00 > 200 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 5.1, indicateur: 5.1.2, catégorie de région: M, année: 2017 (17,00 > 13,00). Veuillez vérifier.

